

SAISON 2024

Ligue Centre-Val de Loire de Triathlon

DEVENIR

ARBITRE



ARBITRE



www.triathlon-centre.org

LE RÔLE DE L'ARBITRE

Un arbitre de triathlon est un officiel désigné pour garantir le bon déroulement des compétitions. Son rôle est crucial pour assurer l'équité, la sécurité et le respect des règles lors des épreuves de triathlon et des disciplines enchaînées (duathlon - bike and run - etc...). Les arbitres supervisent les participants et veillent à ce que les règlements soient respectés du début à la fin de l'événement.

Les débuts en tant qu'Arbitre Assesseur :

Au départ, les personnes qui s'engagent dans l'arbitrage de triathlon commencent en tant qu'**Arbitre Assesseur**. Ce rôle initial permet aux nouveaux arbitres de se familiariser avec les différentes facettes de l'arbitrage sous la supervision d'arbitres plus expérimentés.

Avec le temps et l'expérience, les arbitres assesseurs peuvent évoluer et prendre plus de responsabilités en devenant : **Arbitre Principal**.



LES QUALITÉS D'UN ARBITRE

POLITESSE



FLÉXIBILITÉ



L'arbitre doit s'adapter rapidement aux changements de dernières minutes (horaires - poste)

RESPECT



DISCERNEMENT



L'arbitre se doit d'évaluer les situations complexes et de prendre des décisions justes et équilibrées



INTÉGRITÉ

L'arbitre s'engage à faire respecter les règles de manière équitable et impartiale



RIGUEUR

L'arbitre fait appliquer les règles de manière stricte et cohérente



DISPONIBILITÉ

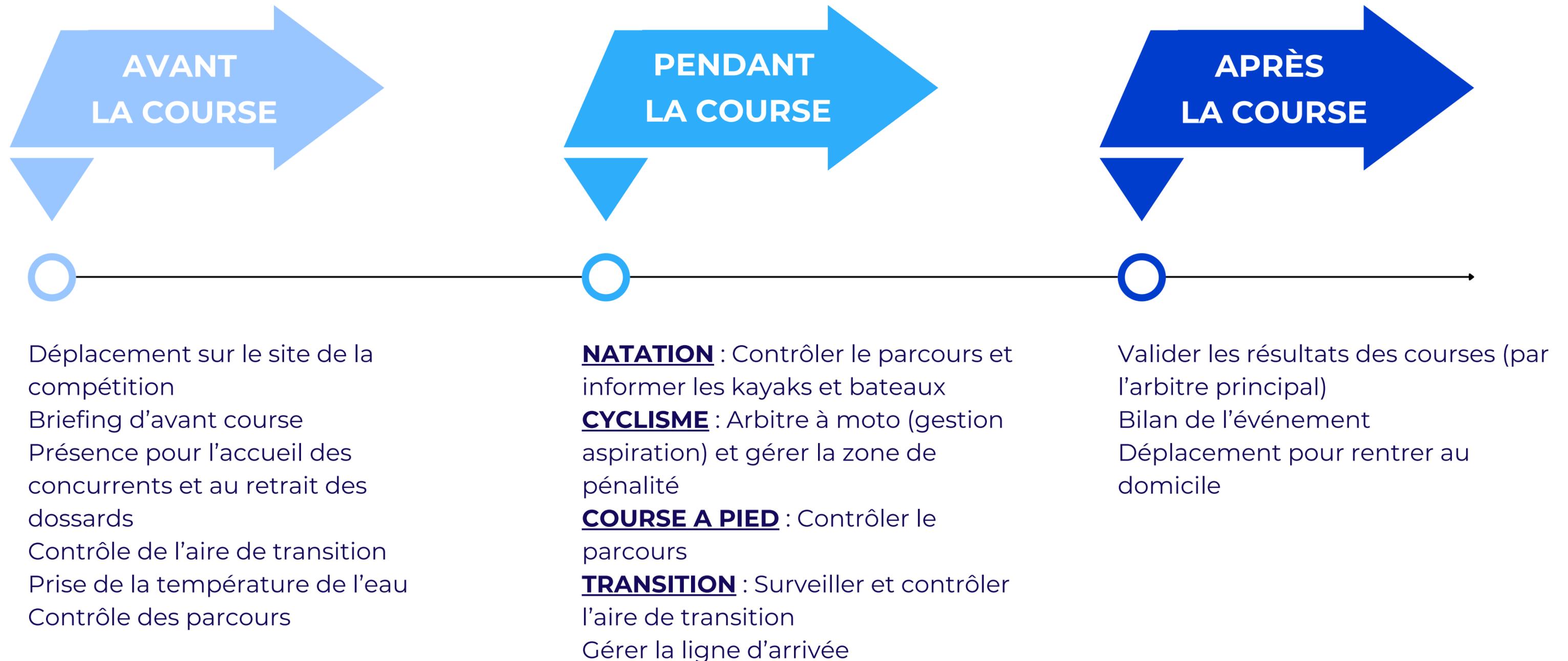
L'arbitre s'engage à être présent, avant, pendant et après les compétitions



BIENVEILLANCE

L'arbitre sait expliquer les règles et les décisions de manière claire et encourageante (notamment envers les jeunes et les débutants)

UNE JOURNÉE TYPE



LES AVANTAGES

GAIN EN COMPÉTENCES

Être arbitre permet de développer des compétences grâce à l'échange d'expérience entre arbitres.

Le travail d'équipe y est essentiel, permettant de renforcer la communication et la prise de décisions.

Une forte solidarité se crée dans un esprit de groupe et un soutien mutuel.

GRATIFICATION

Les arbitres ont le droit à une gratification pour chaque jour de présence sur les compétitions. Le montant de cette gratification dépend du type d'épreuves auxquelles les arbitres participent :

- Epreuve simple : **22€**
- Epreuve combinée : **31€**

REMBOURSEMENT DES FRAIS

Afin de soutenir les arbitres dans leurs déplacements sur les compétition, un système de remboursement des frais kilométriques à été mis en place :

- Déplacement seul : **0,35€ / km**
- Covoiturage à 2 personnes : **0,45€ / km**
- Covoiturage à 3 personnes et + : **0,55€ / km**

DATES DE FORMATION 2025

Les formations Arbitres Assesseurs 2025 se dérouleront
en 2 sessions :

SAMEDI
18 JANVIER
ORLÉANS

SAMEDI
1ER FÉVRIER
TOURS





REJOIGNEZ L'ÉQUIPE D'ARBITRES DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Pour plus d'informations, rapprochez-vous de votre club ou de votre coach